



## UNCATEGORIZED



### SSIAP 3 – CHEF DE SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE ET ASSISTANCE AUX PERSONNES

#### RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Pas d'action mise en place au 1<sup>er</sup> semestre 2023  
**Taux de satisfaction de nos stagiaires pour le premier semestre 2023** : 95,95 % (93,13 % en 2022)

#### PRE-REQUIS

- Aptitude physique (validée par un examen médical)
- Bonne maîtrise de la langue française
- Présenter un certificat SST (Sauvetage Secourisme du Travail) ou l'AFPS
- Présenter une attestation justifiant la capacité ERP2, IGH2 ou SSIAP 2
- Se justifier de l'exercice de l'emploi de chef d'équipe de Service de sécurité incendie pendant trois ans ou plus dans une structure répondant à la réglementation incendie du code du travail ou d'un diplôme de niveau IV de l'Éducation Nationale.

#### OBJECTIFS

##### **Obtenir le SSIAP 3**

**A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de :**

- Diriger un service de sécurité incendie, notamment lors des crises
- Intervenir en amont dans les projets de construction
- Gérer les risques de l'ERP ou de l'IGH dans lequel il exerce
- Encadrer une équipe d'un point de vue managérial et budgétaire

#### CONTENU DE LA FORMATION

- **1ère partie – Bloc 1** : Le feu et ses conséquences (12 heures)
- **2ème partie – Bloc 2** : La sécurité incendie et les bâtiments (65 heures)
- **3ème partie – Bloc 3** : Réglementation incendie

(70 heures)

- **4ème partie – Bloc 4**: gestion des risques incendie (23 heures)
- **5ème partie – Bloc 5** : Conseil au chef d'établissement incendie (6 heures)
- **6ème partie – Bloc 6**: Correspondant des commissions de sécurité incendie (6 heures)
- **7ème partie – Bloc 7**: management de l'équipe de sécurité incendie (26 heures)
- **8ème partie – Bloc 8**: budget du service de sécurité incendie (8 heures)

#### DURÉE

**Durée globale de 224 heures comprenant :**

- 216 heures de formation en centre
- 8 heures de déplacement et d'examen

#### METHODES MOBILISÉES

- Alternance entre apports théoriques (exposés, débats) et pratiques (travaux pratiques et mises en situation).
- Mobilisation du plateau technique sécurité
- Formateurs professionnels issus des métiers de la sécurité incendie

#### MODALITÉ D'EVALUATION

**Évaluation composée :**

- D'une épreuve écrite 1 : QCM (40 minutes)
- D'une épreuve écrite 2 : Rédaction d'un rapport, à partir de plans portant sur un groupement d'établissement non isolés de 1ère ou de 2ème catégorie (2 heures 30)
- D'une épreuve orale : Interrogation par les membres du jury

**Attestation de formation et diplôme SSIAP 3 après validation par un jury présidé par un représentant du SDIS et d'un SSIAP 3.**

Possibilité de validation partielle : non

Équivalence et passerelles : /

Suite de parcours : /

Débouchés : chef de service sécurité incendie : après cette formation SSIAP 3 le chef de service peut manager une large équipe de sécurité et devient responsable en matière de prévention des risques d'incendie.


### **MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS**

- Prise de contact avec un chargé de développement
- Établissement d'une convention de formation et Inscription sur l'action concernée
- Entretien de recrutement préalable au démarrage de l'action afin de vérifier les pré-requis

**Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :**

<https://alaji.fr/category/sites-de-formation/>

### **CONTACTS**

 03.83.58.18.28

 <https://www.alaji.fr/contact/>



### **ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE**

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

### **TARIF**

- Tarif individuel indicatif de 3600 € net de taxes, nous consulter pour un devis précis
- En inter et en intra : nous consulter

### **DERNIÈRE MISE À JOUR**

01/12/2023